

SPA l'Isle-sur-la-Sorgue, Journée portes ouvertes Samedi 15 et dimanche 16 avril



La <u>SPA</u> (Société protectrice des animaux) du Refuge du Petit Pigeolet à l'Isle-sur-la-Sorgue propose deux Journées portes ouvertes samedi 15 avril de 10h à 17h30 et dimanche 16 de 14h à 17h30.

Permanents et bénévoles vous accueilleront durant ces deux jours, prodiguant renseignements et informations sur la SPA et la protection animale, sur la gestion des animaux de compagnie et sur les campagnes de stérilisation qui concernent les chats sans maître. Ces spécialistes et grands amoureux des animaux vous conseilleront tout particulièrement si vous êtes en quête d'un compagnon de vie.

Nouvelle règlementation

Pour toute adoption il faudra être muni du <u>Certificat d'engagement et de connaissances</u> daté et validé au



moins 7 jours à l'avance. Vous pourrez également faire remplir le document au refuge. Dans ce cas, il faudra attendre 7 jours avant de repartir avec un des pensionnaires de l'association.

Au programme de ces deux jours

Des ateliers ludiques pour enfants de 4 à 12 ans, sur réservation, à 14h, 15h et 16h; Une visite guidée à 15h du refuge; une maquilleuse pour enfants; Samedi: démonstration d'un toilettage avec une professionnelle pour animaux; Buvette et vente de gâteaux au profit des protégés de l'association.

Les infos pratiques

Portes ouvertes de la SPA. Samedi 15 avril de 10h à 17h30 et dimanche 16 avril de 14h à 17h30. SPA Vauclusienne. Refuge du petit pigeolet. Route de Fontaine de Vaucluse à l'Isle-sur-la-Sorgue. 04 90 38 07 89 contact@spavaucluse.com
MH



Petit Palais : le passage à niveau sera supprimé à l'automne 2023



Ecrit par le 5 novembre 2025



À l'Isle-sur-la-Sorgue, les travaux du passage à niveau n°15, situé au niveau du hameau de Petit Palais, avancent. Le pont qui va permettre aux véhicules d'éviter de franchir les rails commence à prendre forme. Le passage à niveau devrait être complètement supprimé à l'automne prochain.

14 000. C'est le nombre de véhicules qui traversent le passage à niveau n°15 en moyenne chaque jour. Parmi eux, environ 1100 sont des poids-lourds. Sur les rails, ce sont 60 trains par jour qui obligent les automobilistes de la RD900 à s'arrêter un instant.

Hier, le Département de Vaucluse a organisé une visite de chantier en présence de <u>Dominique Santoni</u>, présidente du Conseil départemental, <u>Marielle Fabre</u>, conseillère départemental, et <u>Pierre Gonzalvez</u>, maire de l'Isle-sur-la-Sorgue et conseiller départemental. Cette visite avait pour objectif de faire un point avec les entreprises qui travaillent sur la construction de l'ouvrage et tout ce qui l'entoure. Midi Travaux, 4M Mereu Btp, Neotravaux, Solutp, Bétons Granulats Sylvestre, ou encore Granger Fondations, c'est une véritable synergie entre les entreprises vauclusiennes qui s'activent sur ce chantier qui nécessite tous les corps de métier, allant du réseau jusqu'au terrassement.



Ecrit par le 5 novembre 2025



Dominique Santoni, Pierre Gonzalvez et Marielle Fabre, accompagnés d'une partie des équipes qui travaillent sur le chantier. ©Vanessa Arnal

Des travaux en trois étapes

Les travaux ont débuté en mars 2022 avec une première phase pour aménager le carrefour giratoire qui relie la RD900 et la RD24 à Petit Palais. Cet ouvrage se situe quelques mètres après le passage à niveau, en direction d'Apt.

La deuxième phase des travaux, qui concerne le pont passant au-dessus de la voie ferrée, et qui est toujours en cours, a commencé mi-2022. Les équipes se concentrent en ce moment sur des choses plus minutieuses telles que l'enfouissement des réseaux ou les travaux de terrassement sur la nouvelle voie de circulation de 1 600m. Les principales difficultés rencontrées jusqu'à présent ont concerné la coordination des travaux avec la SNCF. Aucun train ne peut franchir la RD900 lorsque les équipes travaillent sur la voie de train. Ainsi, des dates coupures ont été établies avec l'entreprise ferroviaire il y a trois ans. Il aura fallu en attendre trois de plus pour ajouter ou changer des dates à cause d'intempéries, de retard de planning, ou d'autres problèmes.



« C'est un chantier d'envergure pour le Département »

Dominique Santoni

La phase 3, qui sera la dernière, concernera la suppression du passage à niveau. Les barrières automatiques seront retirées et laisseront place à un grillage, le passage à niveau ne sera donc plus du tout franchissable. Les ouvriers agricoles auront tout de même accès à leurs parcelles via un passage sous le pont. Pour rappel, le coût total prévisionnel de l'opération s'élève à 15 millions d'euros, dont 7 millions sont financés par l'État, 7 millions par le Département de Vaucluse, et 1 million par la Région Sud.



Ce à quoi devrait ressembler l'ouvrage une fois terminé. DR

Des travaux nécessaires pour une meilleure sécurité et une meilleure fluidité

« Ce passage à niveau est l'un des plus dangereux du département, explique la présidente du conseil départemental. Ce pont est donc une réelle amélioration, les mobilités et la sécurité sont deux sujets très importants de nos jours. » Plusieurs accidents ont eu lieu ces dernières années lors desquels des véhicules se faisaient percuter par des trains. Il était donc indispensable pour le Département d'enclencher ce projet rapidement pour des raisons sécuritaires.

Ecrit par le 5 novembre 2025

De plus, la RD900 constitue un axe routier essentiel au Vaucluse puisqu'elle relie Avignon à Apt. La suppression du passage à niveau permettra une meilleure fluidité de la circulation, compte tenu de sa densité chaque jour. Durant les travaux, les usagers ont fait face à des modifications de circulation, qui pourraient peut-être encore réapparaître d'ici la fin du chantier, bien que la nouvelle route soit décalée de l'actuelle afin d'éviter trop de modifications voire d'arrêts de la circulation, mais ce n'est que partie remise. Dans quelques mois, les automobilistes pourront profiter d'une route neuve et d'une nouvelle fluidité plus que nécessaire entre la cité des papes et le sud du Vaucluse.

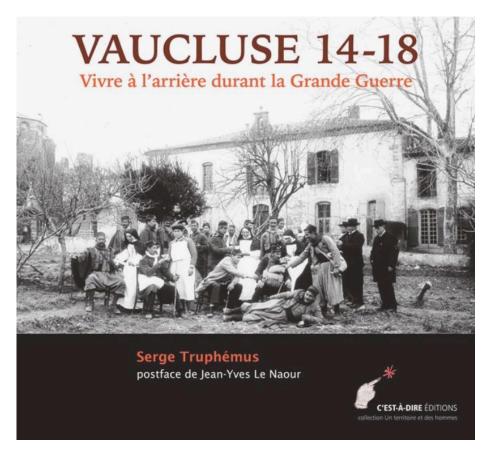
Isle-sur-la-Sorgue : conférence sur le Vaucluse durant la Première Guerre mondiale





Ce samedi 4 mars, la ville de l'Isle-sur-la-Sorgue organise sa première conférence historique de l'année sur le thème 'Vaucluse 14-18, commémorer une paix endeuillée ?'. Serge Truphémus, professeur d'Histoire et auteur du livre 'Vaucluse 14-18, Vivre à l'arrière durant la grande Guerre' animera l'événement. Il proposera de découvrir l'histoire locale durant la Grande Guerre dans le but de mettre en lumière une mémoire en partie oubliée.

Son livre, publié aux <u>éditions C'est-à-dire</u>, basées à Forcalquier dans les Alpes-de-Haute-Provence, restitue la vie en Vaucluse durant la Première Guerre mondiale et le quotidien de ceux qui, loin à l'arrière, vivaient au rythme des nouvelles du front, de l'accueil des réfugiés et des blessés, et de l'annonce redoutée des morts.



Samedi 4 mars. 14h30. Entrée libre. Espace culturel des Plâtrières. 36 Boulevard Paul Pons. Isle-sur-la-Sorgue.

V.A.



Isle-sur-la-Sorgue : de l'assurance au 1er prix des poissonniers au Pavillon France



<u>Eulalie Rus</u> vient d'obtenir le 1^{er} prix du concours des poissonniers au Pavillon France. Une distinction qu'elle vient de remporter après 2h d'épreuves lors du Salon international de l'agriculture qui se tient actuellement à Paris.

Installée dans sa poissonnerie <u>Eulalie... poissons & produits de la mer</u> implantée à l'Isle-sur-la-Sorgue, la jeune vauclusienne s'est lancée dans l'aventure en juillet 2018 en ouvrant son magasin place Ferdinand Buisson.

Un virage à 180° pour celle qui auparavant avait travaillé pendant 8 ans dans le secteur des assurances après des études de droit. Mais l'appel de la mer a été trop fort et celle qui, déjà toute petite voulait « être poissonnière pour vendre les poissons qu'elle pêchait avec sa petite canne et son épuisette », se lance dans une reconversion professionnelle radicale pour réaliser son rêve d'enfant. Elle plaque alors



Ecrit par le 5 novembre 2025

tout pour se former pendant 18 mois et après 9 mois d'école pour passer un CAP Poissonnier au lycée de la mer à Sète, des semaines de stages et de rencontres pour comprendre la filière, elle inaugure enfin sa boutique l'isloise avant d'en ouvrir une seconde à Caumont-sur-Durance en juin 2019.

Un podium 100% féminin

Lors du concours, Euralis Rus a respectivement devancé la dijonnaise Djennyfer Grain et la basque Sandy Lapetite lors de cette édition 2023 comprenant un QCM portant sur la filière ainsi que des épreuves pratiques.

« Poissonnière c'est un métier de passion, on ne peut le faire que comme ça, s'est exprimée la gagnante lors de sa remise de prix. C'est un métier magnifique avec la transmission pour valeur, mais aussi très créatif pour la mise en valeur des produits. C'est fantastique, je suis très heureuse d'avoir remporté le concours aujourd'hui. »

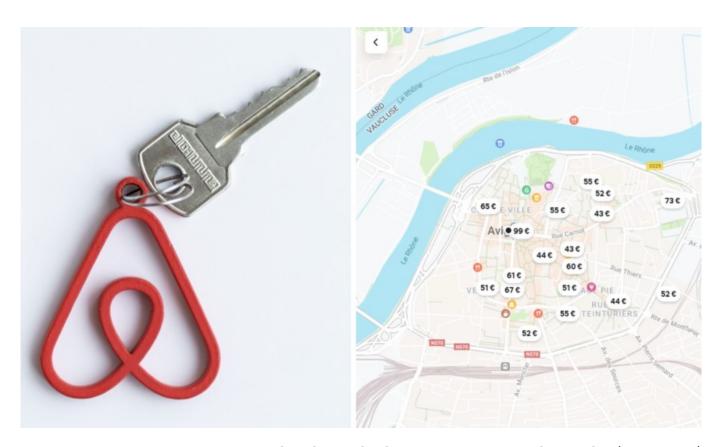
Organisé par <u>la Scapp Poissonnier Corail</u>, <u>l'OPEF</u> (Organisation des poissonniers écaillers de France) et le <u>Pavillon France</u>, ce concours vise à promouvoir le savoir-faire et les produits des métiers de la mer sous les regards des nombreux visiteurs du Salon de l'agriculture.





L'isloise Eulalie Rus reçoit son 1er prix (au centre). DR

Taxe de séjour : ce que reverse Airbnb en Vaucluse



Sans surprise, c'est Avignon qui a reçu l'an dernier le plus important montant de taxe de séjour reversé par Airbnb. Après avoir reversé plus de 400 000€ de taxe de séjour à la ville d'Avignon en 2021* la plateforme de location d'hébergement touristique chez les particuliers créée en 2007 à San Francisco a versé plus de 570 000€ à la cité des papes en 2022**.

La cité des papes devance très largement les autres communes vauclusiennes du top 5 à bénéficier de cette manne : l'Isle-sur-la-Sorgue (150 000€), Gordes (100 000€), Apt (50 000€) et Cavaillon (50 000€).

Les villes du Sud où les voyageurs ont le plus contribué

A l'échelle de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur, Airbnb a reversé au total plus de 26,7M€ aux



communes régionales.

Ce reversement de la taxe de séjour a ainsi principalement profité à Marseille (2,8M€) et Nice (2,4M€) - voir aussi paragraphe suivant. Arrivent après Cannes (1,8M€), Antibes (860 000€), Aix-en-Provence (820 000€), Saint-Raphaël (580 000€) et Avignon qui se classe en 6e position régionale.

Ce top 15 de Paca est ensuite complété par Hyères (530 000€), La Ciotat (490 000€), Toulon (390 000€), Cassis (390 000€), Fréjus (380 000€), Sainte-Maxime (380 000€), Arles (350 000€), Saint-Tropez (340 000€) et Menton (340 000€). Par ailleurs, pour comparatif Montpellier et Nîmes ont reçu respectivement 1,1M€ et 310 000€ sur cette période.

Toutes ces villes de la Région Sud figurent dans le dans le top 50 des villes françaises qui ont reçu le plus important montant de la taxe de séjour.

En croissance de 60% en 1 an

Au total, en 2022, Airbnb a reversé plus de 148M€ de taxe de séjour aux communes françaises. Un volume en croissance de près de 60% par rapport à 2021.

Paris reste largement en tête de ce classement avec plus de 24,3M€ en 2022 contre 9,4M€ en 2021). Loin devant Marseille (2,8M€ vs 1,9M€) et Nice (plus de 2,4M€ vs 1,2M€). Ces grandes villes bénéficient ainsi du retour des voyageurs internationaux et des grands évènements, qui attirent de nouveau les voyageurs sur leur territoire.





Le Top 20 des communes françaises concernées par le reversement de la taxe de séjour en France en 2022 par Airbnb.

Reprise du tourisme partout en France

« L'année 2022 marque la reprise du tourisme partout en France, <u>Emmanuel Marill</u>, directeur d'Airbnb France. Elle bénéficie de manière croissante, et ce, chaque année, à une grande diversité de communes. Qu'elles soient situées au cœur ou en périphérie des grandes agglomérations ou dans les campagnes françaises, les municipalités disposent ainsi de moyens supplémentaires pour développer leur offre touristique et promouvoir leur territoire sur le long terme. Ce montant, particulièrement significatif cette année, est également une bonne nouvelle pour l'économie française, les entreprises locales et les hôtes Airbnb, qui, grâce à la location de leur bien, peuvent ainsi compléter facilement leurs revenus et faire face à l'augmentation du coût de la vie. »

Ecrit par le 5 novembre 2025

- *Taxe de séjour collectée auprès des voyageurs en France entre le 1er novembre 2020 et le 31 octobre
- **Taxe de séjour collectée auprès des voyageurs en France entre le 1er novembre 2021 et le 31 octobre 2022.

Isle-sur-la-Sorgue : le centre d'art Campredon ferme pour rénovation





Le <u>centre d'art Campredon</u> ferme ses portes dès ce mois de janvier pour les rouvrir au début du mois d'avril de 2023. Cette fermeture est faite dans le but de réaliser des travaux de rénovation mais aussi de réaménagement.

Des travaux financés par un appel aux dons et par des subventions publiques

L'Hôtel Donadeï aura le droit, tout d'abord, à la restauration de son escalier intérieur par l'entreprise <u>Girard</u> qui est spécialisée dans la restauration de monuments historiques. Les marches de l'escalier seront nettoyées et restaurées afin de permettre une sécurité améliorée et une durabilité de cette partie du monument historique. Autre pièce qui sera restaurée, le portail, ce sera la société Marchal Métallerie, basée à Avignon, qui procédera à sa remise en état.

Ces travaux de restauration s'élèvent à un montant de 63 550 € HT, financés à hauteur de 80% par des subventions publiques qui se partagent entre l'Etat (35%), la Région Sud Provence Alpes Côte d'Azur (15%) et le département du Vaucluse (30%).

Quant aux 20 % restant du montant des travaux, ils sont à la charge de la commune, propriétaire du centre, qui propose chaque année des expositions d'art moderne et contemporain. Ce sont donc 12 710 € restant que la ville de l'Isle-sur-la-Sorgue souhaiterait atteindre avec l'aide de la campagne de souscription de <u>la Fondation du Patrimoine</u>. A ce jour ce sont 5841 € qui ont été récoltés par don à la fondation qui se donne pour but la préservation du patrimoine dans toute la France. L'objectif est d'atteindre 100% des derniers 20% du projet. La fondation rappelle qu'une partie des dons versés est déductible des impôts sur le revenu, de l'impôt sur la fortune immobilière et sur l'impôt sur les sociétés.



Ecrit par le 5 novembre 2025



Les escaliers du centre seront nettoyées et restaurées © DR

Un réaménagement prévu pour améliorer les visites

Cette première phase de gros œuvre sera suivie dès le 20 janvier par des travaux de modernisation ainsi qu'un réaménagement des espaces d'accueil des publics. Le hall du bâtiment datant du XIIIe siècle deviendra une salle d'exposition, l'ancienne banque d'accueil se trouvera aussi dans cette pièce. L'espace sera aussi réaménagé avec un mobilier plus récent et une organisation plus moderne et confortable pour les visiteurs.

M.C.



L'Isle-sur-la-Sorgue recherche des maîtresnageurs sauveteurs pour la période estivale



La ville de l'Isle-sur-la-Sorgue recherche, pour sa piscine municipale, des maîtres-nageurs sauveteurs en contrat à durée déterminée pour les mois de juillet et août 2023.

Les candidats devront posséder le BEESAN (Brevet d'éducateur sportif des activités de la natation), le BNSSA (Brevet national de sécurité et de sauvetage aquatique) ou le BPJEPS (Brevet professionnel de la jeunesse, de l'éducation populaire et du sport) activité natation à jour du CAEP et recyclage PSE1. La révision quinquennale d'un de ces brevets devra être à jour.

L'employé devra assurer la sécurité et l'accueil de différents publics de la piscine et veiller à la bonne tenue des équipements. Le salaire de ce contrat est de 2050€ brut en temps complet à 35h par semaine.

Fiche de poste complète à consulter sur <u>www.islesurlasorgue.fr</u>. Pour postuler, une adresse de candidature et un curriculm vitae est a adressé à : a.pierragi@islesurlasorgue.fr

M.C.





Naturalys apporte un peu de nature à vos intérieurs



La <u>Confédération des petites et moyennes entreprises de Vaucluse</u> (CPME 84) vient d'organiser la première visite d'entreprise de l'année à <u>Naturalys</u> à l'Isle-sur-la-Sorgue. Cette entreprise spécialisée dans les terrariums et les compositions de fleurs séchées et stabilisées, qui à la base était un projet d'étude, réalise aujourd'hui un chiffre d'affaires de plus de 12 millions d'euros.

« Les visites d'entreprise ont de plus en plus de succès et cela nous fait plaisir », annonce <u>Olivier Pieri</u>, secrétaire général de la CPME 84. Et pour cause, la visite de l'entreprise Brun de Vian Tiran, qui aura lieu le 9 février prochain, affiche déjà complet. Pour la première visite de l'année, 60 chefs d'entreprise



vauclusiens ont fait le déplacement jusqu'à l'Isle-sur-la-Sorgue pour en apprendre plus sur la société Naturalys. « A la CPME 84, nous aimons découvrir et vous faire découvrir des pépites, poursuit Olivier Pieri. Nous pouvons être très fiers de la réussite de cette structure. »

Si cette entreprise est partie de pas grand chose si ce n'est de l'ambition de deux amis il y a presque 20 ans, aujourd'hui elle comptabilise près d'une centaine de collaborateurs, ses productions se vendent dans de nombreuses grandes enseignes telles que Maison du Monde, Jardiland, ou encore Nature & Découvertes, et elle a réalisé 12,2 millions d'euros de chiffre d'affaires en 2022.



©Vanessa Arnal

D'un projet d'étude à une entreprise

Avant de devenir l'entreprise à succès qu'elle est aujourd'hui, Naturalys était un projet d'étude. Mené par <u>David Kuster</u> et <u>Loïc Derrien</u>, deux amis aujourd'hui respectivement directeur général et directeur opérationnel de l'entreprise, ce projet de 'création d'entreprise' devait leur permettre de valider leur licence en management. Mais à la fin de celle-ci, le projet prend une toute autre dimension.

C'est donc en 2005 que les deux amis, devenus associé, commencent leur affaire en faisant du



démarchage auprès des hôtels marseillais afin de leur louer des compositions dotées de fleurs stabilisées (ndlr : des fleurs fraîches dont le processus de vieillissement a été arrêté). « Au début, nous n'avions même pas de local de stockage, nous faisions tout en fonction de la demande, sans savoir qu'elle allait drastiquement augmenter », explique Loïc Derrien.

Une gamme et une équipe qui s'agrandissent

« Le parcours de Naturalys s'est basé sur des rencontres et sur les demandes des clients », développe le directeur opérationnel. Un jour, un de leurs clients leur demande s'ils font des cadres végétaux. L'entreprise se rapproche donc de la société Flowerbox, qui elle est spécialisé dans ces produits, et commencent à vendre des cadres végétaux destinés aux chambres d'hôtels. En voyant l'engouement et la demande des hôtels et des fleuristes, Naturalys se tourne également vers les jardineries.

Ainsi, l'entreprise se met à collaborer avec Jardiland, ou encore Truffaut, et commence à proposer des terrariums. Au vu de la popularité de ces derniers, Naturalys monte en gamme en termes de processus de production, et produit +40% de terrariums tous les ans entre 2015 et 2020. Aujourd'hui, les terrariums représentent un peu plus de 50% du chiffre d'affaires. Avec une production plus importante vient l'embauche de plus de salariés. L'entreprise emploie aujourd'hui près d'une centaine de collaborateurs avec beaucoup de contrats d'intérim et de contrats courts.



Ecrit par le 5 novembre 2025





Ecrit par le 5 novembre 2025





Ecrit par le 5 novembre 2025



©Vanessa Arnal

Un savoir-faire minutieux

Au vu de la quantité de production de l'entreprise, on pourrait s'attendre à une automatisation d'une certaine envergure, mais pourtant, il en est tout autre. Dans l'entrepôt, plusieurs dizaines de petites mains s'affairent à préparer les différents produits. Chaque élément est vérifié et entretenu, de son arrivé à l'Isle-sur-la-Sorgue, jusqu'à son départ en camion.

Terrariums, compositions de fleurs séchées, ou encore cadres végétaux, chaque type de produit à son coin et le rythme y est soutenu. Dépot de la terre, puis des plantes stabilisées ainsi que des petites décorations telles que la mousse et des petits cailloux, ces compositions nécessitent un véritable savoirfaire, mais aussi de la minutie et de la rigueur. La composition d'un cadre végétal, par exemple, peut prendre entre 40 minutes et 1 heure et 30 minutes selon sa taille.

Vers du 100% français?

Pour le moment, Naturalys se procure ses plantes et ses bocaux chez un fournisseur hollandais.



Aujourd'hui, de plus en plus de consommateurs, et par conséquent d'entreprises, se tournent vers le 100% français. Un projet vers lequel souhaite aller l'entreprise isloise dans les prochains mois.

La société a pour projet de racheter d'ici quelques mois une exploitation agricole près de Montpellier, sur laquelle des plantes sont produites en géothermie. Cette ambition représenterait un pas en avant pour la politique RSE (Responsabilité sociétale des entreprises) de l'entreprise et ses engagements au niveau de l'environnement. Naturalys, à travers ses projets et sa réussite, s'impose donc au sein du paysage économique vauclusien.

L'Isle-sur-la-Sorgue confie la gestion de son éclairage public à Citeos pendant dix ans



Ecrit par le 5 novembre 2025



La Ville de l'Isle-sur-la-Sorgue vient de signer un contrat de performance énergétique (CPE) avec la société <u>Citeos</u> et lui confie la gestion et la maintenance de l'éclairage public, de l'éclairage sportif, des illuminations festives et la rénovation de son éclairage public pour la période 2023-2033.

Spécialisée dans l'accompagnement des villes pour améliorer la performance de leurs équipements urbains, leur attractivité et le confort des citoyens, l'entreprise Citeos, à travers ce CPE signé par la Ville de l'Isle-sur-la-Sorgue, va assurer la continuité et la sécurité du service public, mais aussi réduire les pannes et la consommation d'énergie, et ce, pendant une décénnie.

Un CPE a pour objectif de réduire la consommation énergétique des collectivités. Généralement d'une durée de 8 à 10 ans, ce contrat peut concerner l'éclairage public, mais aussi les bâtiments.

L'éclairage de la ville



À ce jour, l'Isle-sur-la-Sorgue comptabilise 3 740 points lumineux dont 785 sont en bon état, 1 160 sont vieillissants et énergivores et 1 795 ne sont plus en bon état. 1 274 de ces points lumineux ont une puissance inférieure à 100 W et 2 466 de ces points lumineux, c'est-à-dire 65% du parc, une puissance égale ou supérieure à 100 W. Plus de la moitié du parc peut donc être qualifiée d'énergivore.

Chaque année, l'Isle-sur-la-Sorgue consomme autour 1 740 000 KWh, soit environ 235 000€, rien que pour l'éclairage public. Cela représente près de 40% de la facture d'électricité de la Ville.

Ce que prévoit le contrat

Le CPE, qui a débuté le 1er janvier dernier, prévoit l'installation de 3 364 luminaires LED avec gradation de puissance, la rénovation de 124 armoires de commande d'éclairage public, le remplacement de 286 candélabres, la vérification de tous les mâts 'sportifs', la rénovation sur mât, poteau ou façade de 652 crosses, l'installation de 3 364 coffrets classe II et de 295 prises illuminations.

Pour Citeos, l'objectif est de rénover l'entièreté du parc d'éclairage public dans un délai de deux ans maximum et de réduire l'énergie de 72% minimum. Pour ce faire, la Ville va bénéficier d'un prêt « intracting » d'un montant de 2,8 millions d'euros pour une durée de 13 ans. Elle bénéficiera également de deux subventions : 1 760 000€ du Fond Verts accordé par le Ministère de la Transition écologique et de la cohésion des territoires, et 30 000€ accordés par le Département de Vaucluse dans le cadre du plan de relance 'Plus en avant'.

V.A.